

Compte rendu du 3ème conseil d'école du 30 mai 2022

Enseignants : Mmes Bergeret, Bouillet, Delavis (Directrice), Fleury, Ruby, Souid

Parents d'élèves : Mmes Micoud, Joyard Pitiot, Menasra, Brosille, Croyal

Représentants mairie : Mmes Nardin et Villecourt

Représentant Léo Lagrange : Mme Hamdi

Excusés : Mr Drevetton (Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) Voiron 1), Mme Piron, Mr Petibon

1. Le projet d'École

- **Présentation du nouveau projet d'école 2021/2024**

Il ne peut être diffusé maintenant car je dois le transmettre à l'IEN. Une fois validé, il sera diffusé sur le site de l'école pour la rentrée prochaine.

- **Les actions des classes**

CM1/CM2

- Participation à Ecole et Cinéma
- Le prix des incorruptibles
- AGEDEN (Association pour une **GE**stion **D**urable de l'**EN**ergie) : 4 interventions réalisées sur les énergies, les bienfaits de l'isolation, etc. Exposition finale le 23/06 à St Etienne de Crossey (CM1/CM2 B)
- Chorale
- 3 interventions du Pays Voironnais (CM1/CM2 B)
- Inauguration du parking des droits de l'Homme
- Permis internet CM : début en mars pour permis le 3 juin
- Intervention de l'infirmière le 7/06 : questionnement autour de la puberté
- Sorties médiathèque
- Projet calligraphie (CM1/CM2 B)
- Projet imprimerie 31/05
- Visite du collège le 9/06

La journée de découverte, sports nautiques, a dû être annulée. Les informations nécessaires à la mise en œuvre d'un tel projet, dans des conditions optimales de sécurité, ne sont arrivées que tardivement de la part du prestataire.

CE1/CE2 et CE2/CM1

- Participation à Ecole et Cinéma
- Le prix des incorruptibles
- Chorale
- Inauguration du parking des droits de l'Homme
- Permis piéton CE2 : début en mars pour permis le 2 juin
- Permis internet CM : début en mars pour permis le 3 juin
- Pays voironnais sur le tri
- Cycle de ski de fond
- Projet médiathèque avec illustratrice Isabelle Simler
6/05 : Contes, 17/05 : visite d'une exposition à la médiathèque, 14/06 : rencontre avec Isabelle Simler, 23/06 : Sortie d'observation nature au parc du Vergeron avec l'association Pic Vert.

CP/CE1

- Ski de fond
- Passage des évaluations nationales
- Projet avec la Grange Dimière avec l'exposition « bestiaire en céramique » sur le thème de la préhistoire et visite en fin d'année (4 séances dont 2 à la Grange Dimière)
- Le prix des incorruptibles
- Chorale avec l'intervenante de musique
- Tester un logiciel LUCIOLE en partenariat avec le laboratoire de psychologie et des neurosciences, le CNRS et . 2 séances de 20min /semaine sur l'anglais (Mme DELAVIS uniquement) avec test mi-juin
- Jardinage avec Mme Bouillet. Demande d'un coffre de rangement, d'un composteur, récupérateur d'eau, etc. mais il faudrait que cela soit installé
- Projet roller : une demande de budget sera faite pour renouveler le matériel prêté aux élèves. Le matériel actuel est en mauvais état.

2. Fonctionnement de l'École

- **Les effectifs de la rentrée**

Les répartitions			
Répartition par niveau 2021-2022		Prévisions par niveau 2022-2023	
CYCLE II	91	CYCLE II	80
CP	29	CP	19
CE1	32	CE1	29
CE2	30	CE2	32
CYCLE III	61	CYCLE III	52
CM1	22	CM1	30
CM2	39	CM2	22
TOTAL	152	TOTAL	132

Quelques craintes subsistent sur les effectifs car des élèves peuvent potentiellement changer d'école d'ici la rentrée de septembre. Dans ce cas, il y a des ajustements possibles et une fermeture potentielle. En effet, une variation imprévue de l'effectif peut entraîner une révision de l'avis du mois de février même si la DSDEN ne le souhaite pas.

Nous demandons à la mairie de tenir compte, pour les affectations dans les écoles, du départ annuel de certains de nos élèves vers l'Ecole Simone Veil car ils sont orientés au cours de leur scolarité dans un dispositif ULIS.

- **Les absences ou retards**

Les retards quotidiens de certains enfants nuisent à leur travail et à celui de l'ensemble de la classe.

Un horaire est défini par le règlement d'école et chacun doit s'y tenir.

Il est rappelé que les absences pour cause de vacances ne sont pas des motifs acceptables. Un calendrier scolaire est défini par le ministère et diffusé à chaque rentrée. Les rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors du temps scolaire sauf cas exceptionnel, pour des problèmes de santé non prévisibles uniquement.

Réponse des parents : Les parents n'ont malheureusement pas toujours le choix pour la prise de rendez-vous médicaux et de suivi. Il y a une telle tension dans le secteur médical que les parents composent souvent avec ce que le corps médical peut leur proposer.

- **Le budget :**

Pourquoi le budget classe de découverte a-t-il été réduit de moitié ?

Réponse mairie : Les budgets n'étant pas utilisés dans leur intégralité, la commune a estimé que la somme était trop importante.

L'équipe enseignante a expliqué que la crise sanitaire n'avait pas permis les sorties scolaires et que le Sou des écoles avait payé depuis 2 ans l'intégralité des sorties ski de fond.

Le budget direction a baissé car la dotation dépend du nombre d'élèves (5€ par élève)

Pour des projets exceptionnels, nécessitant plus de budget, on doit faire des demandes en novembre au plus tard pour le budget de l'année suivante.

- **Matériel et locaux:**

Informatique :

Questions des enseignants : Est-ce que vous pouvez toujours confirmer que nous aurons les équipements informatiques à la rentrée? En effet l'ERUN de la circonscription avait mentionné qu'il y avait une date butoir de l'utilisation du budget.

Le budget BeneyluSchool a été versé, nous allons essayer de mettre en œuvre cet ENT (Environnement Numérique de Travail) pour la rentrée.

L'ERUN (Enseignant pour les Ressources et les Usages Numériques) a fait une demande pour l'installation de logiciel sur nos ordinateurs, avez-vous eu cette information ? Difficulté sur le fait de devoir demander l'intervention du technicien dès que nous devons installer quelque chose. Très chronophage. Y'a-t-il moyen de faire évoluer cela ?

Une réunion entre les élus et le service informatique doit avoir lieu rapidement.

Divers :

Quand sera branchée notre cuisinière ?

Réponse mairie : Une pièce a été commandée pour pouvoir le faire.

Les enseignants demandent une consultation des usagers des locaux dans la prise des décisions sur la gestion de l'infrastructure. Ex: l'amphithéâtre a été remis à neuf mais le choix de mettre de la moquette n'a pas été discuté au préalable. C'est dommage car un autre revêtement aurait été sans doute plus adapté autant en terme d'hygiène que de durabilité.

Quel est le résultat de l'audit pour la température dans les classes?

Réponse mairie : L'installation de brasseurs d'air a été prévue. A plus long terme, des casquettes et des stores vénitiens seront placés aux fenêtres.

Les enseignants font la remarque qu'il faut mener une réflexion sur le manque d'ombre et sur le manque de préau quand il pleut.

Photocopieuse couleur : une photocopieuse avait été achetée par les élus précédents. Il faut donc attendre la fin du contrat d'ici 2 ans.

- **PEDT : Projet EDucatif Territorial**

Quel est le calendrier pour la re-discussion du PEDT, des rythmes scolaires et la mise en place du CME (Conseil Municipal d'Enfant)?

La mise en place du CME a été confiée à un agent mairie pour la prochaine rentrée 2022.

La discussion sur les rythmes scolaires prévue pour 2021/2022, à l'issue de la concertation sur le PEDT 2021/2024, n'a pu être mise en œuvre cette année. La mise en disponibilité du directeur du service jeunesse, la démission de Mme Cussac, conseillère municipale, le problème de recrutement d'un nouveau directeur n'ont pas permis d'avancer sur cette thématique.

Pour l'équipe enseignante, cette discussion doit avoir lieu car c'était mentionné dans le PEDT.

L'immobilisme de cette année ne peut pas perdurer et l'absence d'un directeur éducation jeunesse ne doit pas être un prétexte à cela.

Les enseignantes ont mentionné qu'elles étaient favorables à une consultation de l'ensemble des parents d'élèves des écoles publiques de la commune. La liste électorale des parents délégués peut faire la base de données pour cette consultation. Il est mentionné que plusieurs communes du Pays Voironnais ont envoyé directement le sondage à chaque parent, à leur adresse postale. Un taux de réponse minimum a été fixé au préalable. Les élus ont suivi l'avis des parents.

Les parents délégués précisent que le rythme scolaire est décidé par la mairie et non par eux. Il revient donc à la mairie de réaliser un sondage et/ou de se positionner sur son choix.

Pour la rentrée 2022/2023, le rythme sera toujours de 4,5 jours car les délais de consultation et la demande éventuelle de changement de rythme auprès du rectorat sont trop courts. La mairie indique que le calendrier du PEDT sera mis en place dès l'arrivée de la nouvelle direction.

Périscolaire :

Les tarifs par barème du périscolaire resteront les mêmes en 2022/2023

- ➔ L'Organisation pour 2022/2023 : Elle reste identique jusqu'au 31/12/22. Cependant, la fin du contrat de délégation de service public, auprès de Léo Lagrange, arrive à son terme le 31/12/22. La mairie doit donc faire un appel d'offre, si la demande de délégation de service public est reconduite. Si les rythmes scolaires changent, il faudra donc le prévoir dans le nouveau contrat, ou dans un avenant. La consultation des parents pourrait se faire sur le 1^{er} trimestre, pour permettre des délais raisonnables d'organisation de la rentrée de septembre 2023.

- ➔ Pédibus: Le Pédibus a démarré fin mai 2021. Depuis 1 an :

Il y a 10 adultes réguliers et 3 occasionnels. Il y a 9 enfants réguliers et 3 occasionnels. De façon régulière :
Le lundi 4 enfants Le mardi 3-5 enfants Le mercredi aller 4 enfants Le mercredi retour 5 enfants Le jeudi 3 enfants Le vendredi 5-7 enfants

Le Pédibus a été suspendu avant les vacances de Noël et pendant 15j après les mêmes vacances pour cause de virus qui circulait trop.

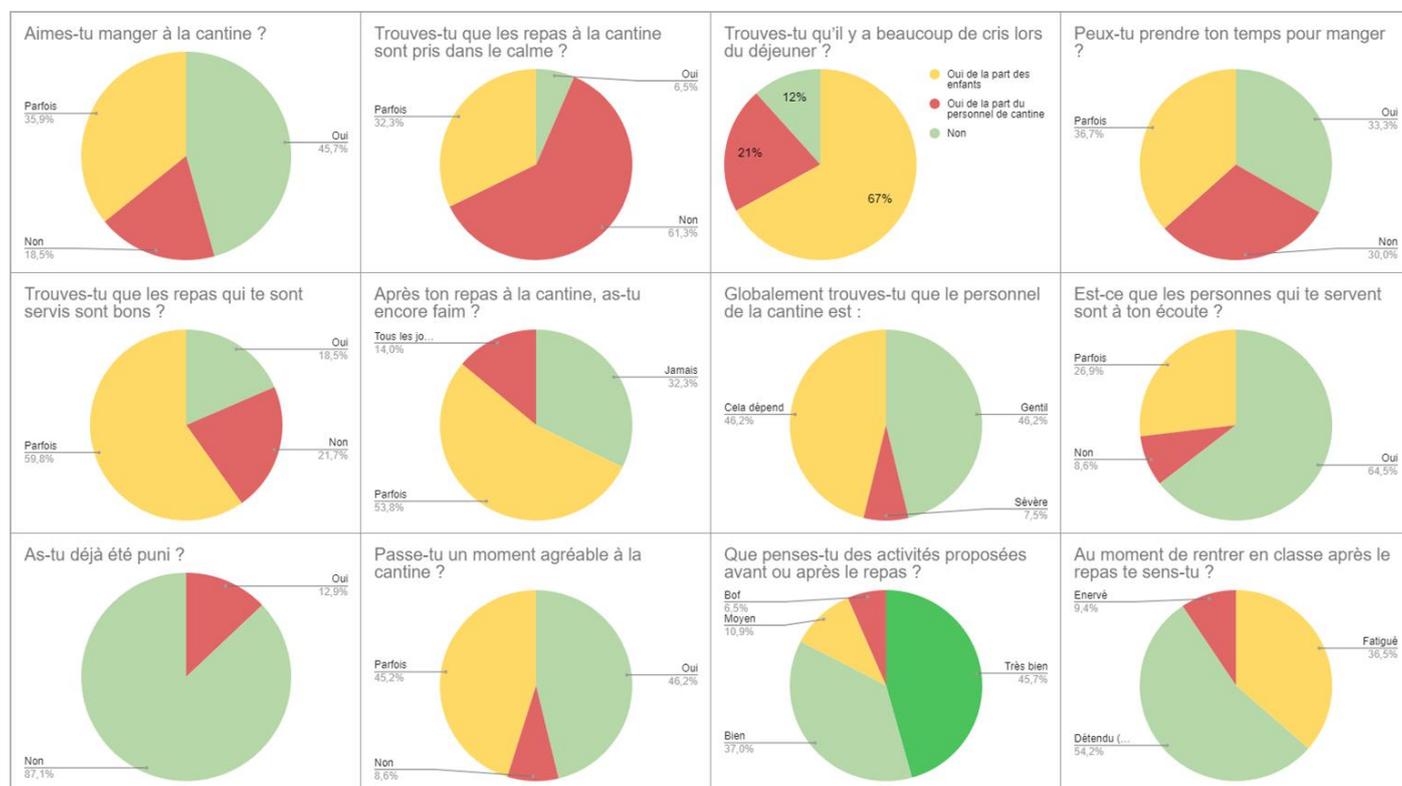
Il a été suspendu 2-3 fois à l'occasion de pluie trop forte.

Il y a 2 enfants systématiquement présents tous les matins. Pour les autres, c'est plus ponctuel sur une journée ou 2 dans la semaine.

Les parents n'ont pas d'obligation à accompagner à chaque fois leurs enfants. Suivant le nombre d'enfants, on réduit le nombre d'adultes.

Les messages des inscriptions la veille pour le lendemain sont transmis sur le groupe créé dans la messagerie « Signal ». C'est une gestion exclusivement par les parents. La mairie subventionne le site d'inscription et les chasubles.

➔ Restauration scolaire : Voici le résultat du sondage transmis par les parents délégués.



Les parents délégués remercient les enfants et les parents pour avoir répondu aussi nombreux à leur sondage. Les conclusions à en extraire sont que les enfants aiment plutôt manger à la cantine même si le climat est bruyant et les repas pas toujours à leur convenance.

Les activités proposées avant ou après le repas rencontrent un vif succès auprès des enfants. Remarque : les tarifs par barème de la restauration scolaire resteront les mêmes en 2022/2023.

➔ Extra-scolaire : Mme Hamdi : la gestion des trajets périscolaires pour aller vers les activités extra-scolaires n'a été possible que lorsque le périscolaire avait été délocalisé sur l'Espace Barféty. Les

activités, qui se passaient dans les mêmes locaux, permettaient un transfert des enfants qui n'est pas possible avec l'organisation actuelle.

3. Sécurité et climat scolaire

PPMS (**P**lan **P**articulier de **M**ise en **S**écurité): La partie hors temps scolaire du PPMS n'a toujours pas été mise à jour et transmise à la directrice, malgré une demande depuis décembre 2019.

Levée de séance : 20H45

Compte rendu rédigé par la directrice

La directrice : Claire Delavis

